



# SYNTHÈSE DU BILAN DE LA CONCERTATION PRÉALABLE

**EXTENSION DU TRAMWAY T2**  
RUE DE ROME - PLACE DU 4 SEPTEMBRE

OPÉRATION RÉALISÉE AVEC

  
**MINISTÈRE  
CHARGÉ DES  
TRANSPORTS**  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

  
**AFIT France**  
Agence de Financement des  
Infrastructures de Transport de France

JUILLET 2023

**LA MÉTROPOLE AGIT**





# LE PROJET SOUMIS À LA CONCERTATION

La concertation préalable relative à l'extension du réseau de tramway de Marseille de la rue de Rome à la place du Quatre Septembre s'est déroulée du **22 mars au 30 avril 2023**.

Cette concertation préalable a été organisée par la **Métropole Aix-Marseille-Provence**, au titre de l'article L103-2 du code de l'urbanisme.

Le bilan de la concertation préalable, réalisé par la **Métropole Aix-Marseille-Provence**, sera soumis à délibération en conseil métropolitain du **19 octobre 2023** avant d'être rendu public. Ce document rappelle les modalités d'organisation et le déroulement complet de la concertation, il constitue la synthèse et l'analyse des avis et questions adressés à la Métropole pendant la concertation, regroupés de manière thématique.

Le présent document constitue une synthèse du bilan de la concertation préalable de la **Métropole Aix-Marseille-Provence**.



Réunion publique du 22 mars 2023 au Pharo © marsactu.fr



## LES CHIFFRES CLÉS



**+2,1km**  
DE NOUVEAU  
TRACÉ



**22 700**  
MONTÉES PAR  
JOUR EN 2030



**10 min**  
TEMPS DE TRAJET  
4 SEPTEMBRE  
NOAILLES



**5 à 6 min 30**  
FRÉQUENCE  
EN HEURES DE  
POINTE



**+4**  
NOUVELLES  
STATIONS



**41 900**  
HABITANTS  
À 500 MÈTRES  
DU TRACÉ



**27 100**  
EMPLOIS  
À 500 MÈTRES  
DU TRACÉ



**75 M€**  
EN  
INVESTISSEMENT



# LA PARTICIPATION À LA CONCERTATION

La concertation préalable a été organisée par la Métropole Aix-Marseille-Provence du 22 mars au 30 avril 2023



## LA PARTICIPATION DU PUBLIC

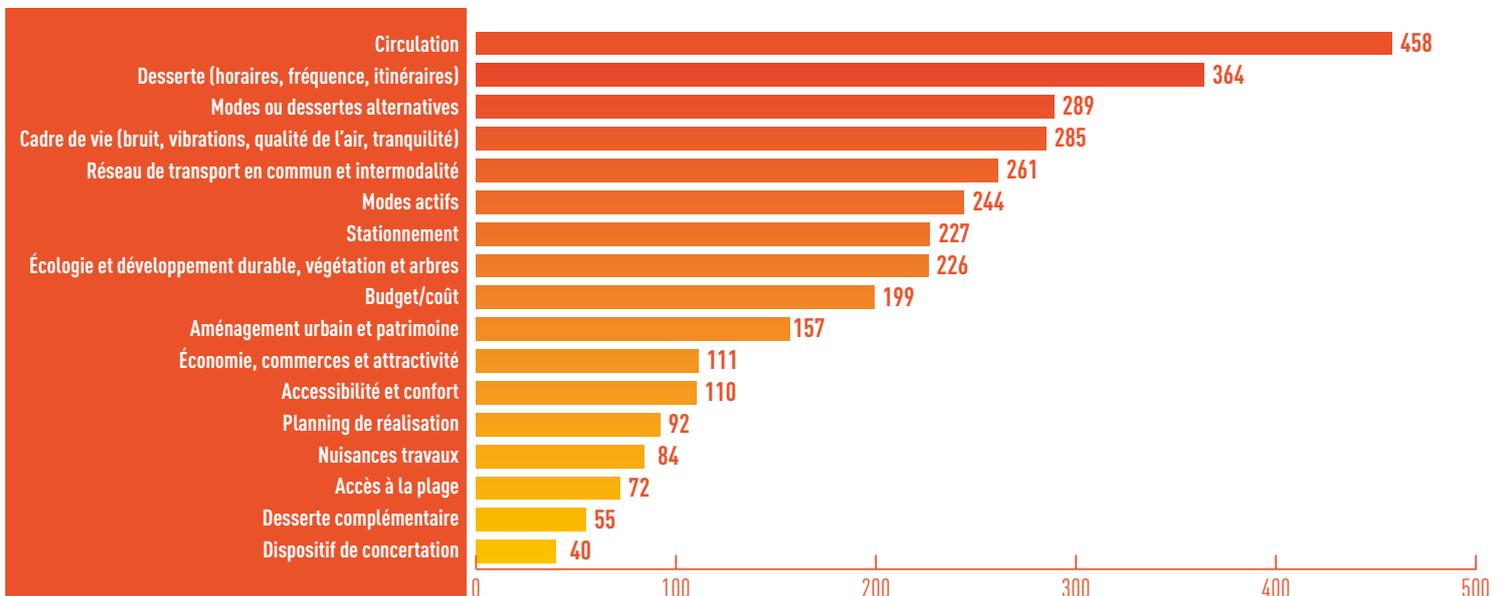


“ L'ensemble du dispositif de la concertation préalable a mobilisé près de 7 500 personnes ”



## DES THÉMATIQUES QUI ONT MOBILISÉ

Le graphique ci-dessous met en évidence les thématiques abordées dans les observations du public, toutes modalités d'expression confondues (registres numérique et papier).





# LES ENSEIGNEMENTS DE LA CONCERTATION

Au travers des contributions,  
la Métropole Aix-Marseille-Provence  
tire les enseignements suivants :



## DES VISIONS ET DIVISIONS MARQUÉES ET ENGAGÉES

**Un projet de mobilité et de valorisation urbaine qui crée l'adhésion d'une majorité de riverains...**

La concertation traduit le besoin de développer des modes de transport fiables offrant une alternative efficace à la voiture particulière pour les déplacements du quotidien comme pour les loisirs, dans un quartier densément peuplé et souffrant d'une forte congestion automobile.

En complément de l'offre de transport performante qu'il apporte, le tramway est perçu comme une réelle opportunité de requalification des tissus urbains traversés. Il répond aux préoccupations environnementales et d'apaisement du cadre de vie en ville, qui sont partagées par la majorité des participants.



Photomontage place Estrangin © Antoine Derrien, pour ILEX paysage+urbanisme



Photomontage place Monthyon © Antoine Derrien, pour ILEX paysage+urbanisme

**...mais qui suscite des réserves et des oppositions sur les bénéfices et les impacts du projet**

Néanmoins la concertation fait émerger des réserves ou des questionnements sur des sujets d'importance, comme les bénéfices du projet par rapport à d'autres solutions d'aménagement ou de transport, son coût, ou encore les répercussions sur la circulation, le stationnement et les alignements d'arbres :

- / La Métropole Aix-Marseille-Provence a bien noté au travers de l'expression et de la mobilisation de nombreux habitants, la forte sensibilité liée à la modification de la trame circulaire, notamment la suppression du tourne-à-gauche de la rampe Saint-Maurice et le report des circulations sur d'autres axes, en particulier l'avenue Pasteur. En conséquence la Métropole Aix-Marseille-Provence s'engage à étudier de nouvelles variantes de trame circulaire permettant d'évaluer et quantifier les reports de trafic sur les voiries adjacentes ainsi que la pertinence de certains sens de circulation. Le choix du plan de circulation à retenir sera éclairé par les analyses multicritères.
- / Pour répondre aux attentes exprimées par les habitants en termes de stationnement, des démarches sont en cours pour élargir l'offre de stationnement résidents dans plusieurs parkings existants sur la section centrale et à l'est du tracé. Les demandes formulées concernant le stationnement occasionnel, pour les livraisons, les déchargements, et afin de limiter les stationnements intempestifs sur la voirie ou les aménagements cyclables seront approfondies dans les prochaines phases d'études.
- / Les études d'insertion tiendront compte des fortes attentes exprimées par les habitants concernant la végétalisation et le maintien des arbres, et les préoccupations concernant la lutte contre les îlots de chaleur.



## DES EXIGENCES EN RÉPONSE AUX ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

### Les avis soulignent :

- / L'importance de l'arrivée du tramway pour offrir une alternative à la voiture et sollicitent des mesures visant à inciter au report modal (limitation du stationnement, stationnement payant, parking relais au lieu d'un parking résident, priorité aux modes actifs dans le partage de la voirie au détriment de la voiture).
- / L'enjeu de l'intermodalité entre la future ligne de tramway et les lignes de bus des collines et avec l'ensemble du réseau de transport ferroviaire et urbain. A ce titre, une mise en cohérence entre le projet de tramway et la restructuration du réseau de bus est attendue.
- / Les attentes fortes autour des déplacements à vélo, avec des itinéraires cyclables continus, sécurisés et séparés des autres usages, ainsi que des parkings vélo aux stations.
- / La difficulté à circuler à pied dans les secteurs concernés par l'opération et le besoin d'améliorer et sécuriser les emprises dédiées aux piétons dans ces secteurs, notamment en les séparant des flux vélos.
- / Les exigences des habitants en termes de préservation des arbres existants, d'aménagements paysagers et de végétalisation.



Photomontage Saint-Victor © Antoine Derrien, pour ILEX paysage+urbanisme

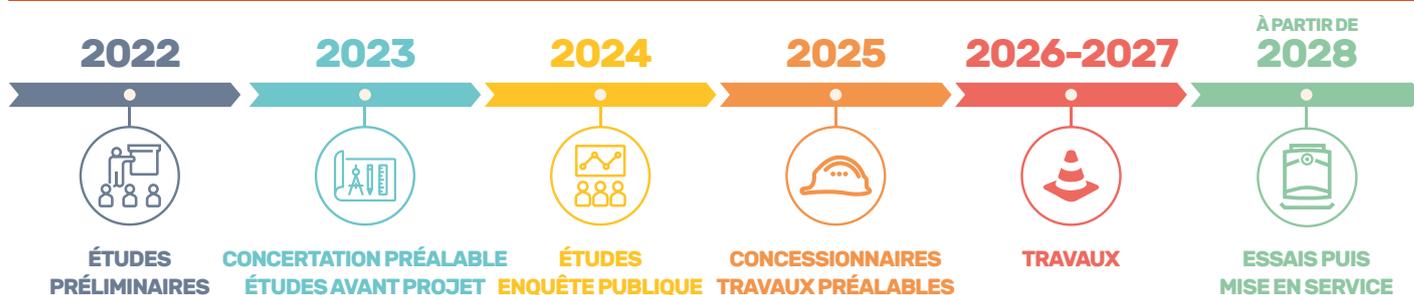


## LA MISE EN ŒUVRE DE L'OPÉRATION

### La concertation fait aussi émerger:

- / La volonté d'une réalisation rapide de l'opération
- / Des questionnements sur les impacts sur les activités économiques et les commerces
- / Des préoccupations concernant les nuisances de la phase travaux

### CALENDRIER PRÉVISIONNEL



### + D'INFOS SUR L'OPÉRATION

Pour toute information complémentaire, contactez-nous :  
[tramway@ampmetropole.fr](mailto:tramway@ampmetropole.fr)